



Générez facilement avec GEO-DELIM les arrêtés d'alignement et de délimitation

Pour faciliter les échanges avec votre géomètre-expert lors de la définition des arrêtés d'alignement et de délimitation, accédez gratuitement au service GEO-DELIM. Vous pourrez ainsi recevoir, générer et diffuser les arrêtés en toute simplicité.

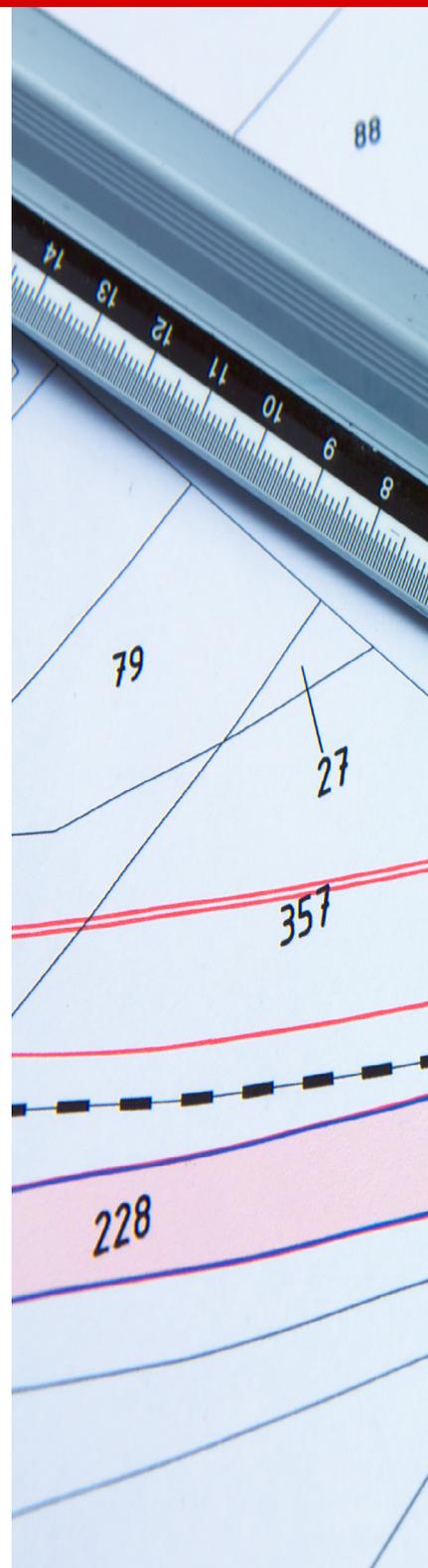
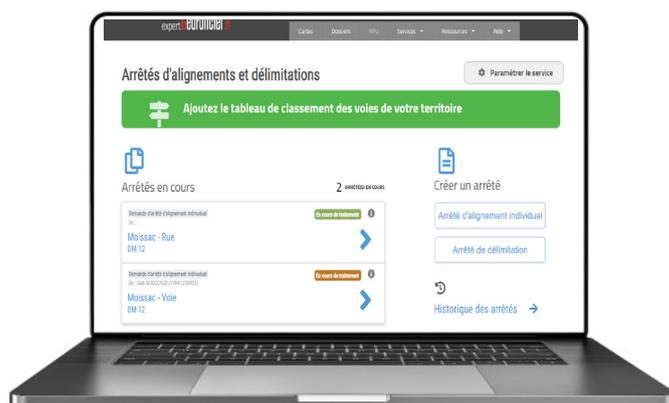
Que permet ce service ?

Grâce à ce service gratuit :

- Visualisez rapidement les demandes d'arrêtés.
- Générez les arrêtés facilement.
- Consultez-en l'historique.
- Simplicité d'utilisation
- Gain de temps
- Neutralisation des risques d'erreurs
- Tout sur un même portail

Comment ça fonctionne ?

- 1 Paramétrez le service**
Paramétrez les informations de votre collectivité et des élus et désignez les agents en charge des arrêtés. Vous pouvez ajouter si vous le souhaitez, le tableau de classement des voies.
- 2 Recevez les demandes d'arrêtés**
Vous recevez directement sur GEO-DELIM les demandes d'arrêtés des géomètres-experts.
- 3 Générez l'arrêté**
Vous générez rapidement l'arrêté prérempli grâce aux données saisies par le géomètre-expert.
- 4 Partagez l'arrêté simplement**
Le document est envoyé à la commune, au géomètre-expert et aux propriétaires et est versé automatiquement sur Géofoncier.



Pour obtenir ce service, créez un compte Collectivité sur Géofoncier

Une question ? Ecrivez-nous : contact@geofoncier.fr